

SOLIDARITÉS

Jardins
partagés

— p. 07 —

AMÉNAGEMENT

La Fondation du
patrimoine

— p. 16 —

INNOVATION

Haute
fidélité

— p. 20 —

FÉV
MAR 2018



Saumur,
un avenir en vert

p. 10

Photo : Uliana Darget



SAUMUR

Ville de Saumur - Bagneux - Dampierre-sur-Loire - Saint-Hilaire-Saint-Florent - Saint-Lambert-des-Levéés

MAGAZINE



04
ACTUALITÉS

06
JEUNESSE



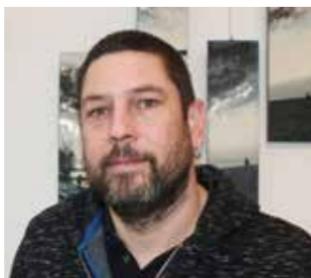
07
SOLIDARITÉS



08
SPORTS



09
CULTURE



10
DOSSIER
POUR UN
AVENIR VERT



14
MÉTIER



16
AMÉNAGEMENT



18
ASSOCIATION



19
INSTANTANÉ

20
INNOVATION



22
PROXIMITÉ

23
PORTRAIT



24
ÉVÉNEMENT

25
ENVIRONNEMENT

26
TRIBUNES

Hôtel de ville - Rue Molière - CS 54030
49408 Saumur cedex - Tél : 02 41 83 30 23
Directeur de la publication :
Jackie Goulet, Maire de Saumur
Rédacteur en chef : Lambert Creuxlebois,
Directeur du cabinet et de la communication
Rédaction, conception, mise en page :
Catherine Allereau (PNR), Kelly Charron, Uliana Darget,
Franck Fortuna, Nathalie Fourreau, Amélie Gibouin,
Sylvie Guérin, Céline Marolleau,
Impression : Imprimerie Loire Impression, Saumur
Tirage : 5 000 exemplaires
Reproduction totale ou partielle interdite

ISSN 1279-2934
Dépôt légal à parution

Photo : Alexandre Hellebuyck

ÉDITO



Chers Saumurois, Chères Saumuroises,

Nous avons voté le 15 décembre dernier le budget 2018 de la Ville : un budget ambitieux, structuré et pleinement au service de l'intérêt de notre Ville et de ses habitants. Il nous permet d'augmenter l'investissement à hauteur de 10 millions cette année et les deux années suivantes. Ces 30 millions d'euros d'investissement de la part de la Ville, il faut les ajouter aux investissements des autres partenaires publics, Agglomération, Département, Région, État, et de tous les porteurs de projets privés. Au total, d'ici 2020, ce sont 110 millions au moins qui seront investis à Saumur. Réjouissons-nous pour deux raisons. La première, c'est que cela signifie l'amélioration de la qualité de vie à Saumur à travers les équipements publics et l'offre privée. La seconde, c'est que nous tenons là la preuve de l'attractivité et du potentiel de notre Ville.

Les chiffres, parfois, parlent, et cette fois nous disent : Saumur est un territoire de potentialités. À Saumur, faire, construire, entreprendre, bâtir, innover, est possible.

Dans cette dynamique, la Ville doit être elle-même innovante et exemplaire. C'est pourquoi la municipalité a tenu à inscrire le développement durable et la transition énergétique comme exigence perpétuelle de son action. Notre budget prévoit cette année une réduction de 75 000 euros de la consommation de fluides. Cette baisse sera de 200 000 euros en trois ans, soit de 20 %. Dans les semaines à venir, 3 voitures électriques viendront remplacer une dizaine de véhicules particulièrement polluants dans le parc automobile de la Ville. Très prochainement, Saumur adaptera sa circulation aux déplacements doux avec une nouvelle signalétique routière pour les vélos. Les services techniques de la Ville sont passés il y a quelques semaines à la « gestion différenciée des espaces publics », c'est-à-dire à une gestion saine, rigoureuse et raisonnée de tous nos espaces verts notamment. Une gestion sans produits phytosanitaires, respectueuse de l'environnement et qui nous obligera à poser un regard différent sur la nature qui nous entoure. Enfin, j'ai convoqué le 9 janvier dernier un Conseil municipal extraordinaire pour acter l'installation d'un parc photovoltaïque de 8 hectares auprès du boulevard de la Marne. J'ai voulu aller vite car en matière environnementale, il n'y a pas une seconde à perdre.

Ce « Saumur Magazine » reviendra largement sur notre politique environnementale. Un dossier y est consacré, mais c'est aussi le portrait du cycliste Vincent Guillebault, un article sur deux de nos agents qui consacrent leur temps à l'optimisation énergétique, un autre du Parc Naturel Régional sur les diagnostics énergétiques chez les particuliers, qui nous parleront de la possibilité d'un développement économique, social et environnemental durable.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente lecture.

Jackie Goulet,
Maire de la Ville de Saumur
Vice-Président de la communauté d'agglomération
Saumur Val de Loire

POSEZ VOS QUESTIONS
À JACKIE GOULET

Tous les deux mois, le Maire de Saumur répond aux lecteurs du Saumur Magazine.

relations.publiques@ville-saumur.fr

- Ouvrir un casino à Saumur, cela ne revient-il pas à ne pas rénover une école ou une salle de sport ?

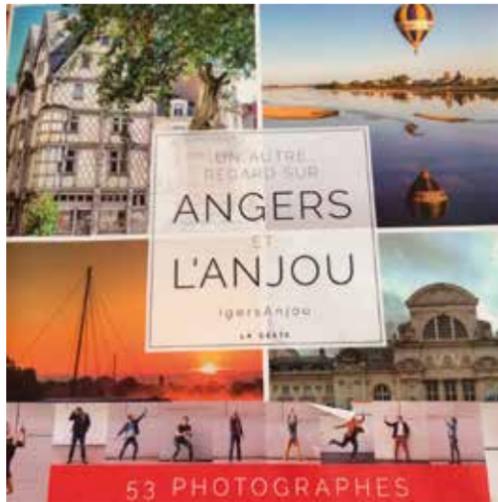
Non. L'ouverture d'un casino ne pourra être qu'un projet privé. J'ai convoqué un Conseil municipal extraordinaire pour rendre légalement possible un tel investissement. La municipalité est dans son rôle tel que je le conçois : accompagner les porteurs de projet. La Ville de Saumur ne consacrerait pas un seul centime à ce projet car, vous avez raison, son action, c'est d'assurer un service public de qualité et pour tous.

- Ne craignez-vous pas que la réforme du stationnement, qui a augmenté à 35 euros le prix de l'amende, désertifie le centre-ville de Saumur ?

D'abord, il n'y a que ceux qui trichent qui paient 35 euros. Le stationnement n'a pas augmenté d'un centime et il reste bien plus bas que dans les autres villes. Ensuite, à Saumur, on peut se garer sur des places 2h, 7h, des places gratuites ou des zones bleues. Plusieurs parkings gratuits sont à 5 min à pied du cœur de Ville. Enfin, la limitation du stationnement ne videra pas le cœur de ville : c'est au contraire cette limitation qui, seule, permet une forte rotation.

- Participerez-vous au Saumurban Trail le 11 mars prochain ?

Bien sûr ! Le sport est un élément de bien-être individuel et de lien social. Le Saumurban Trail parvient, en plus, à faire du sport un beau moment de découverte de notre territoire. Je me contenterai de courir 10 km, et je soutiens pleinement cette manifestation.



ANGERS ET L'ANJOU

Les éditions La Geste viennent de publier un livre original. Ce bel ouvrage de 240 pages recueille en effet les meilleures photographies publiées sur Instagram avec comme point commun l'Anjou. Le Saumurois est évidemment bien présent avec de très jolies illustrations.

Livre disponible dans nos librairies Saumuroises.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LE DÉPARTEMENT FORMALISENT LEUR COLLABORATION

Le CCAS et les services du Département travaillent ensemble depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, mais rien ne formalisait cette étroite collaboration... C'est aujourd'hui chose faite grâce à la première convention signée fin décembre entre les représentants du CCAS de Saumur et les représentants du Département de Maine-et-Loire. Cette feuille de route, qui clarifie désormais les relations entre ces deux acteurs, est d'autant plus importante puisqu'elle est la première convention signée sur le territoire du Maine-et-Loire.



Astrid LELIÈVRE, (vice-présidente du CCAS), Marie-Pierre MARTIN (vice-présidente du Département) et Françoise DAMAS (conseillère départementale).

SAUMUR N°4

Le nouveau numéro de la revue « Saumur » est sorti début janvier. Au sommaire :

les Cadets de Saumur, la Tour du Bourg, le Clos Cristal, le célèbre Cadre noir de Saumur et une galerie photos consacrée aux grandes tablées du Saumur Champigny. Vous y découvrirez également un carnet de voyage dévoilant de belles publicités d'autrefois, ainsi qu'un article sur la flore présentant la magnifique fritillaire pintade, joyau des bords de Loire. Enfin, la revue dévoilera la recette du fameux crêmet d'Anjou.

La revue est disponible à la Mairie de Saumur, dans les Mairies déléguées, à l'Office de Tourisme et au château.



LE CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE AU FEU : UNE NOUVELLE SIGNALISATION

De nouveaux panneaux apparaissent sur les feux tricolores de la Ville de Saumur. Triangles rouges dotés de flèches directionnelles jaunes, ils autorisent les cyclistes à s'engager dans les carrefours même quand le feu est rouge.

L'objectif est de rendre la circulation du cycliste plus facile et plus sûre. Cette réglementation permet de réduire le nombre de situations dangereuses lorsqu'au moment du démarrage, le cycliste se trouve dans l'angle mort des autres véhicules. Le cédez-le-passage cycliste au feu autorise les cyclistes, et eux seuls, à tourner à droite ou à aller tout droit (selon le panneau) lorsque le feu est rouge en cédant obligatoirement le passage aux piétons et aux véhicules.

Avec cette nouvelle réglementation, outil de promotion des déplacements doux, en particulier du vélo, Saumur s'engage dans la réduction de la pollution et des nuisances sonores en cœur de ville.



DES FEMMES SE RÉUNISSENT POUR LEURS QUARTIERS

Un projet de « marches exploratoires de femmes » est en expérimentation sur Saumur et plus précisément sur les quartiers du Chemin Vert et des Hauts Quartiers. Durant quelques mois, un groupe de femmes constitué d'habitantes et/ou de personnes impliquées dans la vie de la cité dressera un diagnostic précis des quartiers : une rue trop sombre, des stationnements gênants... Des constats faits au quotidien qui nuisent à la qualité de vie. Frédérique, habitante et ambassadrice du projet, accompagnée par Elodie et Delphine, convient toutes les femmes intéressées, sans restriction d'âge, à une réunion d'information le mardi 20 février 2018 à 10h au centre Jacques Percereau.

Renseignements :
Centre Jacques Percereau - 02 41 53 51 51
centre.percereau@ville-saumur.fr

SAUMUR
Tu te poses des questions,
le Point Information Jeunesse
est à ta disposition !

PIJ SAUMUR
Pour tout connaître et tout savoir !
Le Point Information Jeunesse
Place Lambert, près de la MJC

Horaires d'ouverture
en période scolaire
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 19h
et mercredi de 10h à 12h et de 13h à 18h

Horaires période scolaire
du lundi au vendredi de 14h à 17h

- Projets
- Métiers
- Orientation
- Santé
- Loisirs
- Vie pratique
- Baby-sitting
- Vacances
- Logement
- Sport

Contact
02 41 83 31 42
ville-saumur.fr
11 rue de la Mairie

TROUVER UN JOB AVEC LE PIJ DE SAUMUR

Le Point Information Jeunesse de Saumur reconduit l'opération spéciale « Jobs d'été » le mercredi 21 février. Incontournable, cette opération marque le lancement de la course aux jobs pour les jeunes saumurois.

Cette opération permet aux jeunes d'être mis en relation directe avec des employeurs, de bénéficier de conseils en matière de rédaction de C.V. et de lettres de motivation, de consulter sur place des offres d'emploi. Cette journée est aussi l'occasion d'informer les jeunes sur la législation du travail et les dispositifs de mobilité.

Tout est ainsi mis en œuvre pour faciliter une première rencontre entre les jeunes en recherche d'emploi pour les vacances et les employeurs saumurois ayant besoin de personnels pour l'été.

Mercredi 21 février
de 14h à 18h au PIJ de Saumur

Contact 02 41 83 31 42 ou pij@ville-saumur.fr

À L'INTERNATIONAL ...



Claire Driessens sur le départ pour Veszprém

Une expérience à l'étranger ? Saumur veut aider les jeunes saumurois à se lancer !

La Ville de Saumur entretient des pactes de jumelage et d'amitiés avec des villes européennes : Verden et Havelberg en Allemagne, Warwick en Angleterre, Formigine en Italie, Veszprém en Hongrie. Ces partenariats prennent tout leur sens dans le développement des coopérations et notamment en permettant l'envoi de jeunes saumurois en Service Volontaire Européen (SVE).

Les villes de Verden, Veszprém et Formigine ont déjà répondu

favorablement à ce projet inédit. Pour devenir structure d'envoi et de coordination SVE et obtenir les aides financières permettant aux jeunes de partir, une accréditation est nécessaire. Pour Saumur, le Point Information Jeunesse (PIJ) de Saumur est en cours d'accréditation par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport.

De plus, depuis le 1er octobre 2017, Claire Driessens, en mission de service civique volontaire au PIJ, informe les structures de ces villes jumelées sur le principe d'accréditation au SVE. Après un premier voyage à Verden au mois

LE SVE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Service Volontaire Européen est une expérience de volontariat à l'étranger, financé par la Commission Européenne : il permet aux jeunes, âgés de 17 à 30 ans, d'offrir leurs services dans une organisation ou un organisme public en Europe pour une période de 2 semaines à 12 mois.

Les frais sont pris en charge par les organismes d'envoi et d'accueil : transport, logement, assurance, argent de poche, formation langue, nourriture...

Contact :
Point Information Jeunesse de Saumur
 Place Verdun, près de la MJC
 02 41 83 31 42
 pij@ville-saumur.fr

Retrouvez Claire sur le Facebook de la Ville de Saumur

de novembre, Claire vient de partir à Veszprém. Elle ira à Formigine au mois de mars. Lors de ses voyages dans ces villes, Claire recense et visite les structures locales qui pourront accueillir de jeunes saumurois.

La finalité de cette mission est de pouvoir aider les premiers saumurois intéressés par une mission de SVE à préparer leur départ. Impliqué dans chaque projet, le PIJ de Saumur, accompagnera aussi les volontaires à distance tout au long de leur séjour à l'étranger ainsi qu'à leur retour.



JARDINS PARTAGÉS : LA PLANTATION DU VERGER

Laissé en jachère depuis la démolition de l'îlot Parmentier en 2015, le terrain situé dans le quartier du Chemin vert, entre la résidence du Pré Pinguet et le Pôle Emploi, s'apprête à connaître une seconde vie. Une vingtaine d'arbres fruitiers va être plantée sur cette parcelle. Un repiquage qui amorce le projet du futur « jardin partagé ».

Les prémices de l'opération « Jardins Partagés » de Saumur auront lieu le mercredi 14 février avec la création d'un verger (plantation d'arbres fruitiers : variétés de cerisiers, pruniers, poiriers, pommiers, noyers, cognassiers, amandiers...). Suivra l'aménagement d'une parcelle de 780 m² qui sera clôturée et composée d'une zone horticole,

de carrés de potagers et d'un espace rencontres, repos, travail (repiquage, semis...) avec tables, bancs, châssis de culture, table de travail et un abri de jardin. Enfin, la rénovation de l'aire de jeux et l'installation de nouveau mobilier urbain clôtureront la phase travaux du projet.

LIEU FÉDÉRATEUR

Un « jardin partagé » est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants du quartier. Réunis en association ou en collectif, les habitants gèrent cet espace au quotidien et prennent les décisions collectivement. Ces jardins se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures. Au delà de l'aspect

21
arbres fruitiers.

780
m² de jardins à cultiver.

1
aire de jeux

Planning :
 14/02 : plantation du Verger
 19/02 : reprise du chantier
 22/02 : réunion d'information
 31/03 : fin du chantier
 avril : sortie de terre du jardin partagé

Contact :
 Centre Jacques Percereau
 925 avenue F. Mitterrand
 02 41 53 51 51

environnemental, le « Jardin partagé » est un lieu fédérateur où l'on y cultive le lien social.

COMMENT PARTICIPER ?

Le « jardin partagé » est fait pour tous, nul besoin de savoir jardiner pour en faire partie ! le jardinage s'apprend par l'échange avec des personnes plus expérimentées. Chacun peut devenir membre pour le plaisir de s'y promener ou de participer. Si vous souhaitez apporter votre contribution à cette action du mieux vivre ensemble, contactez le centre Jacques Percereau, pilote du projet.



Venez participer à la plantation du verger le 14 février 2018 à 14h 796 avenue François Mitterrand.



Photo : Christophe Petiteau

55

appareils de fitness.

17

terrains de grand jeu.

10

gymnases.

2

bases nautiques.

1

centre tennistique.

SAUMUR, « VILLE SPORTIVE »

Avec plusieurs milliers de licenciés, une trentaine d'équipements sportifs, plus de 90 manifestations sportives, Saumur est une ville particulièrement attachée au sport. C'est pourquoi il est l'une des trois priorités de l'action de la Ville jusqu'à 2020.

Pour féliciter son investissement dans le développement du sport, sa volonté de renforcer la dynamique associative et amplifier les relations entre les clubs et les services municipaux, le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) a récompensé la Ville de Saumur lors du 11^e Concours « Ville Sportive des Pays de la Loire ».

« 3 FLAMMES » : UN ENCOURAGEMENT POUR L'UNE DES PRIORITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Une priorité, parce qu'il s'agit d'un service public primordial, parce que grâce au travail des associations, il est un élément incomparable à la fois de bien-être et de cohésion sociale et parce que le sport, c'est aussi un vecteur d'attractivité majeur.

DES INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS POUR CONTINUER À RÉNOVER ET AMÉLIORER NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville de Saumur souhaite apporter les meilleures solutions aux problématiques soulevées par les clubs. C'est pourquoi, elle met tout en œuvre pour rationaliser et optimiser l'utilisation des équipements.

Depuis 2014, un vaste plan d'investissement a été élaboré afin d'améliorer l'accessibilité et de moderniser les équipements. Dans la perspective d'un développement durable, chaque rénovation ou projet prend en compte les économies d'énergie pour une gestion éco-responsable des installations.



Jackie Goulet et Olivier Braems lors de la remise du label « Ville Sportive ».



5 000

avant J.-C. : premières créations à base de laque.

10 à 20

c'est le nombre de couches de vernis nécessaires pour réaliser le laque (le laque : le produit manufacturé / la laque : la technique et la matière).

50

c'est le nombre de laqueurs en France.

1

Il n'y a qu'un seul musée consacré à la laque dans le monde. Il est situé à Münster en Allemagne.

Contact :

Galerie « Esprit-Laque »
61, rue Saint Nicolas
49400 SAUMUR

www.esprit-laque.com

GALERIE ESPRIT-LAQUE

En juillet dernier, Thibault Mazire, artiste laqueur, a ouvert une galerie-atelier dans un lieu atypique, l'ancienne écurie d'une maison bourgeoise de la rue Saint Nicolas. Il y réalise et expose des tableaux en laque contemporaine.

Ce passionné est diplômé des Métiers d'Arts de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués « Olivier de Serres » à Paris où, depuis 1999, il enseigne et anime des stages de formation à la laque contemporaine. Il a participé à de nombreuses expositions à Paris, en province et à Kanazawa au Japon où son travail a été récompensé par le prix « The Japan Paintmakers Association, Chairman Prize ».

La laque, son matériau de prédilection, est connue depuis la haute antiquité. Cette matière récoltée par gemmage du laquier a tout d'abord eu un usage utilitaire

avant de devenir une matière précieuse notamment pour l'art. Les laqueurs chinois puis japonais ont créé de magnifiques décors à base de laque sur des meubles, paravents, cabinets... qui ont fait l'admiration des occidentaux. Rapidement, les artisans européens ont cherché à imiter cette technique et sa matière. Aujourd'hui, les artistes s'expriment au moyen de laques synthétiques, bénéficiant des innovations technologiques.

Dans sa galerie « Esprit-Laque », Thibault Mazire expose ses créations et celles des principaux laqueurs français contemporains. Il expose également les œuvres d'artistes locaux : peintures, sculptures, céramiques... Il ouvrira prochainement son atelier où il proposera des stages d'initiation aux techniques traditionnelles et modernes de la laque.



Thibault Mazire



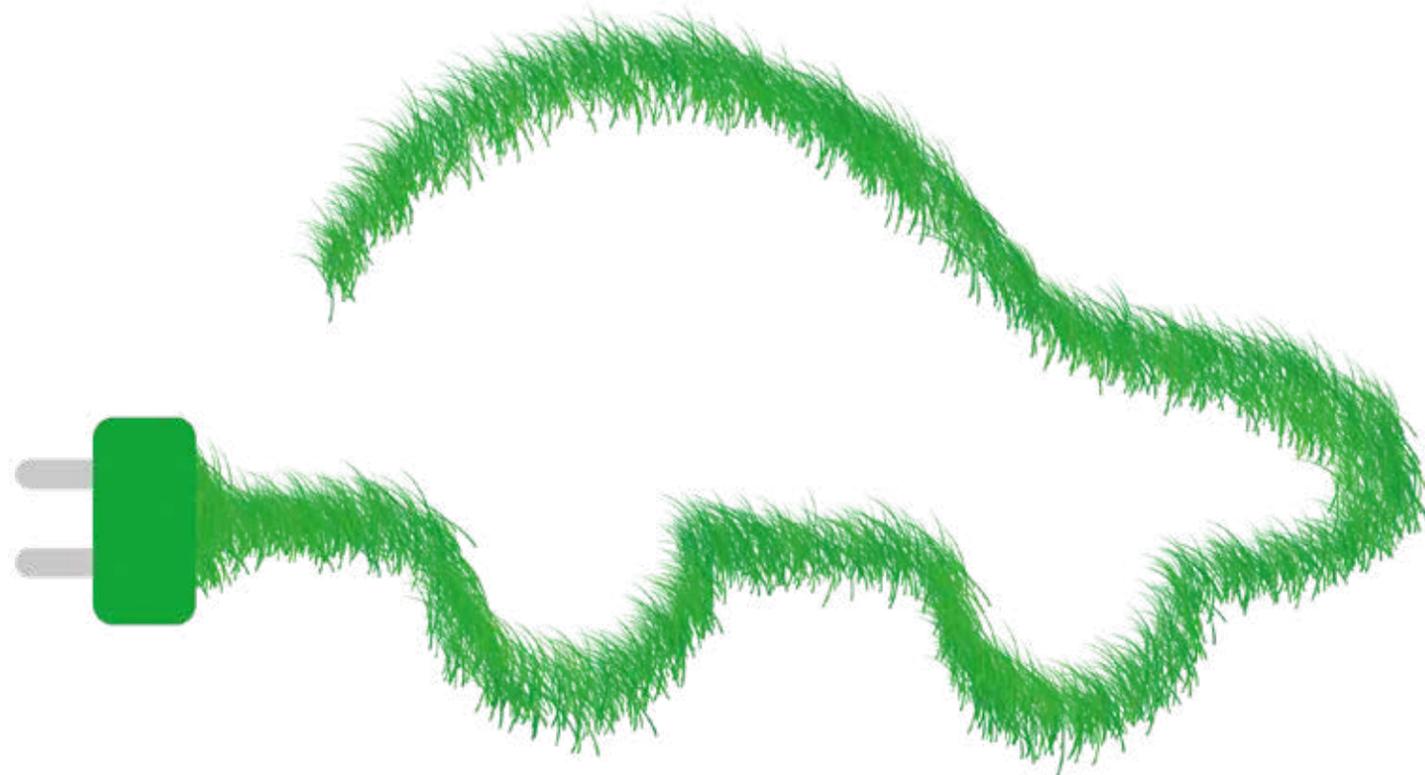
POUR UN AVENIR VERT

Loire, faune, flore, vignes, forêt... Si Saumur est un espace urbain, elle entretient toutefois un lien intime avec la nature, ses beautés, ses aléas et ses richesses. Omniprésente, cette nature peut aussi être un élément fondateur de l'action publique. À ce titre, moins qu'une contrainte, elle est source de solutions innovantes pour le développement social, économique et culturel. Focus sur l'exigence fixée par la municipalité : inscrire l'intégralité de ses projets dans une dynamique de développement durable et de transition énergétique.



LE « DÉVELOPPEMENT DURABLE », UNE EXPRESSION POUR DIRE QUOI ?

Elle signifie développement certes économique, mais qui intègre deux autres exigences tout aussi incontournables : un développement social équitable et un développement écologiquement soutenable.



LA VILLE DE SAUMUR : UNE VOLONTÉ D'EXEMPLARITÉ.

Parce qu'une collectivité a vocation à montrer l'exemple et impulser des changements d'habitude, la Ville de Saumur a décidé de se convertir à l'électrique et de réduire ses consommations d'énergie. Dans les prochaines semaines, ce sont trois voitures électriques qui intégreront le parc automobile de la Ville, permettant la suppression d'une dizaine de véhicules particulièrement polluants. Cette opération permet à la fois de participer à la réduction de la pollution de l'air et de faire de significatives économies de fonctionnement. À ces voitures électriques s'ajoutera l'arrivée de plusieurs vélos électriques et d'une dizaine de vélos classiques, pour que les agents de la Ville promeuvent au quotidien les déplacements doux.

ROULEZ VOUS AUSSI À L'ÉLECTRIQUE, ET STATIONNEZ GRATUITEMENT !

Au mois de novembre dernier, 5 bornes de rechargement électrique ont été inaugurées à Saumur avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire. Installées avenue du Général de Gaulle (entre les Ponts), rue Michel Humeau, rue des Moulins, place de l'Europe et rue de l'Écluse, elles permettent à tous les propriétaires de véhicules électriques de se recharger et de participer à la réduction de la pollution de l'air. À noter que la Ville propose à tous les propriétaires de véhicules électriques de stationner gratuitement sur présentation d'une carte à retirer auprès de la Mairie.

LA NATURE EN CŒUR DE VILLE : ET POURQUOI PAS ?

Et si l'ordre des choses, c'était que la nature soit présente spontanément au sein de l'espace urbain ? C'est la vision fondatrice de la « gestion différenciée des espaces publics », qui propose d'adapter le mode d'entretien à chaque espace public de façon à mieux respecter l'environnement et la santé. Autrement dit, entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible. Élément-clé d'un développement durable, cette gestion de nos espaces de vie, qui laisse la place à la nature que l'on réduit parfois à la saleté ou à la « mauvaise herbe », intègre bien sûr l'aspect écologique mais aussi l'aspect économique (gestion optimale des ressources d'énergie, de personnel, de matériel), l'aspect social (éducation au respect de la nature, développement de jardins familiaux...) et l'aspect culturel (conserver, gérer, faire connaître

notre patrimoine naturel qui est aussi un patrimoine culturel). La Ville de Saumur a décidé de s'engager dans cette voie, consciente de l'enjeu écologique et sanitaire de l'entretien de l'espace public, et consciente aussi que la modification de notre regard sur la présence de la nature en cœur de ville est un beau défi à relever.

RÉDUISEZ VOS FACTURES D'ÉNERGIE !

Un développement durable exige de la vigilance sur nos habitudes et nos comportements, mais il constitue aussi une opportunité importante de faire des économies intelligentes. Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saumur a reçu en 2017 les honneurs nationaux pour sa gestion de la précarité énergétique, en proposant diagnostic et solutions pour réduire les factures d'énergie des saumurois les plus modestes. Parallèlement, le Parc Naturel Régional propose lui aussi d'accompagner les particuliers vers l'évaluation énergétique de leur bâti et la recherche de solutions pour réduire leur consommation.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : VERS QUEL MODÈLE ALLONS-NOUS ?

C'est la modification des modes de production et de consommation de l'énergie. Souvent, la transition des énergies non renouvelables vers un « mix énergétique » (qui intègre plusieurs types d'énergie, renouvelables et non renouvelables) constitue le premier pas vers une transition énergétique facilitée par les avancées technologiques.

SOUTENIR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ EN MATIÈRE D'ÉCOLOGIE.

Fidèle au rôle qui est le sien, la Ville de Saumur souhaite accompagner et faciliter au maximum l'investissement privé sur le territoire. Ce principe est particulièrement vrai en matière de transition énergétique : c'est ainsi que le 9 janvier dernier, lors d'un Conseil municipal extraordinaire, a été actée l'installation d'un parc photovoltaïque de huit hectares auprès du boulevard de la Marne. Sur le site d'une ancienne déchetterie, cette future installation ajoute au symbole une donnée très concrète : c'est 8 MégaWatt qui seront produits chaque année par ce champ de panneaux photovoltaïques, c'est-à-dire l'équivalent de la fourniture en électricité et en chauffage pour 3 700 habitants, soit un peu plus de 12% de la population saumuroise. Après étude de différents dossiers, c'est l'entreprise EDF qui a été désignée pour porter ce projet, en s'engageant à produire localement les panneaux et à faire travailler les entreprises locales. Économie, social, écologie : nous sommes bien dans le développement durable.

12 %

c'est le pourcentage de la population saumuroise qui pourrait être couvert par la production d'énergie du parc photovoltaïque boulevard de la Marne.

- 20 %

l'objectif budgétaire de réduction de la consommation d'énergies de la Ville de Saumur d'ici 2020, soit une baisse de 200 000 euros.

0

le nombre de produits phytosanitaires utilisés par la Ville de Saumur dans son entretien de l'espace public.

3

le nombre de voitures électriques qui vont venir remplacer une dizaine de véhicules polluants dans le parc automobile de la Ville.

0

euros : le prix du stationnement pour une voiture électrique à Saumur (carte de stationnement à retirer auprès de la Police municipale).



Éric Bonnisseau et Yohann Rétif, agents Municipaux.

UNE ÉNERGIE CONTRÔLÉE

La gestion des flux énergétiques est une priorité au quotidien pour la municipalité saumuroise qui souhaite ainsi réduire la consommation énergétique de la ville tout en améliorant le confort des usagers. L'objectif est de réduire de 75 000 euros la consommation des fluides dès 2018 et de la réduire de 200 000 euros d'ici 2020, soit une diminution de 20 % sur un budget global d'1 million d'euros actuellement. Cet objectif, s'il est économique, est aussi écologique. Une municipalité ne doit-elle pas montrer l'exemple ?

Cette réduction passe par l'amélioration thermique de son patrimoine bâti mais aussi par l'amélioration technique des systèmes de chauffage et une bonne gestion des flux. Ce sont les missions de la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine de la Ville de Saumur et plus particulièrement d'Éric Bonnisseau, chargé d'opération d'énergie et de Yohann Rétif, gestionnaire de flux au sein du service Architecture et Énergie.

Éric et Yohann sont principalement chargés du suivi des consommations de tous les fluides (énergie, eau, chaleur) et du suivi de l'entretien des installations qui y sont liées dans le bâtiment et l'espace public : salles et terrains de sport, écoles, crèches, salle des fêtes, bâtiments administratifs, château, espaces verts...

Éric Bonnisseau explique :
« Chaque fois qu'un projet de réhabilitation est en cours, nous faisons réaliser un audit énergétique du bâtiment et étudions la meilleure solution à mettre en œuvre pour respecter les obligations thermiques réglementaires et pour budgétiser au mieux le projet. Cela nous permet également d'obtenir des subventions auprès de l'ADEME ou de la Région.

Quant à la rénovation de nos installations de chauffage ou d'électricité, nous nous employons à toujours comparer une solution traditionnelle avec une solution innovante ou à énergie renouvelable afin de choisir la solution plus performante et en même temps la plus économique ».

Ainsi la GTC (la Gestion Technique Centralisée) se développe et se met en place au fur et à mesure des travaux. Cette gestion à distance des chaufferies permet une meilleure surveillance de la consommation et des éventuelles anomalies : surconsommation, fuites d'eau...

La réactivité permise par la GTC est d'autant plus précieuse que ces anomalies peuvent parfois coûter très cher à la collectivité.

Éric et Yohann sont également en charge du réseau de chaleur urbain. La chaufferie du Chemin Vert alimente l'équivalent de 1 200 logements dont la piscine du Val de Thouet, 3 écoles, la maison de retraite Clair Soleil, le commissariat de police... L'hiver, cette chaufferie urbaine a la particularité de fonctionner essentiellement avec du bois. Le gaz prend le relais en cas de grand froid ou de panne ainsi que l'été pour l'eau chaude sanitaire.

En lien avec les responsables financiers de la ville, Éric et Yohann participent à l'élaboration et au suivi financier des consommations de fluides et des refacturations. Grâce à un groupement d'achats coordonné par le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine et Loire), les tarifs d'achat du gaz et de l'électricité sont négociés au plus juste. Leurs expériences et leurs solides connaissances techniques et réglementaires du secteur de l'énergie leur a permis d'apporter du conseil et d'être force de proposition lors de l'appel à projet pour l'installation d'un parc photovoltaïque sur un site communal du Chemin Vert (voir dossier page 10).

Les préoccupations environnementales sont devenues, au fil des années, incontournables. La Ville de Saumur a à cœur de s'investir pleinement dans une démarche de développement durable. Les missions d'Éric et de Yohann, en optimisant le fonctionnement des installations et en favorisant la réduction de la consommation d'énergie, œuvrent en ce sens.

Points de consommation de fluides gérés par la Ville de Saumur :

EN 2012 :

229
points de comptage en eau.

191
points de comptage en électricité.

71
points de comptage en gaz.

29
points de comptage en chauffage (urbain/fioul/propane)

EN 2018 :

169
points de comptage en eau.

151
points de comptage en électricité.

53
points de comptage en gaz.

23
points de comptage en chauffage (urbain/fioul/propane)

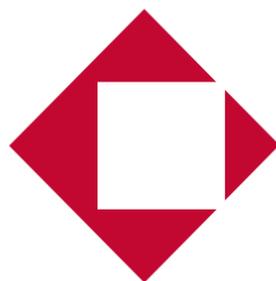


Eglise St-Pierre - © Fondation du patrimoine



Le Puygirault St-Hilaire-Saint-Florent

FONDATION



DU PATRIMOINE

LA FONDATION DU PATRIMOINE

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Qu'il s'agisse d'une collectivité locale ou de particuliers, la Fondation du patrimoine est un partenaire précieux pour la préservation du patrimoine, bâti, mobilier ou naturel. Depuis de longues années, son lien avec la Ville de Saumur est singulièrement fort.

LA FONDATION DU PATRIMOINE A FÊTÉ SES 20 ANS À SAUMUR

La Fondation du patrimoine a été créée en 1996 grâce à Jean Paul Hugot, ancien Sénateur-Maire de la Ville de Saumur et rapporteur du projet de création de la Fondation au Sénat. Depuis, le saumurois a conservé un lien privilégié avec cet organisme. Pour l'anniversaire de ses 20 ans en 2017, la Fondation a donc tout naturellement choisi de célébrer cet événement sur ses terres d'origine. À cette occasion, les richesses patrimoniales du saumurois ont été mises à l'honneur.

UN LABEL POUR LES PARTICULIERS

La Fondation du patrimoine permet aux particuliers d'obtenir des déductions fiscales ou des subventions sous certaines conditions. Elle est le seul organisme privé habilité, par le Ministère de l'Économie et des Finances, à octroyer un label à des particuliers. Il permet de bénéficier de déductions fiscales ou de subventions. Le bâtiment doit être visible du domaine public et les travaux de restauration de couverture, charpente, maçonnerie et menuiserie, caractéristiques du patrimoine rural, sont éligibles.

Au sein de la Ville de Saumur, le label peut être attribué à tous les bâtiments anciens situés dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager et le Secteur Sauvegardé.

Le premier label de France a été attribué en 1999 à Saumur. Il s'agit de la restauration du manoir du

Puygirault, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, qui aujourd'hui accueille un site touristique dédié à l'histoire des jardins.

LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE POUR SOUTENIR DES PROJETS

Depuis 1999, le recours au financement participatif au travers de campagnes de souscription publique est le second mode d'action de la Fondation. Elle organise des campagnes d'appels aux dons pour aider les collectivités locales et les associations à réaliser leur projet. Cela permet à toutes les personnes attachées à la valorisation du patrimoine d'apporter une contribution financière à un projet spécifique, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt.

Ces 10 dernières années, 4 projets emblématiques, propriétés de la Ville de Saumur, ont été soutenus par la Fondation du patrimoine : la crypte de l'ancienne abbaye Saint Florent, l'orgue de l'église de Nantilly, l'épi de faitage du château de Saumur et la sacristie de l'église Saint-Pierre. Ces projets ont mobilisé près de 80 000 euros de dons collectés en sus des 55 200 euros de subventions de la Fondation et de son Club d'entreprises « Mécènes d'Aujourd'hui ».

En ce qui concerne l'orgue de Nantilly par exemple, dont la restauration s'est achevée en novembre 2016, la souscription publique et le mécénat, ont permis de réunir plus de 58 000 euros sur un budget global de 435 450 euros HT. L'association des Amis de l'Orgue a également participé au financement à hauteur de 20 000 euros ainsi que les Caves Gratien & Meyer

pour un montant de 2 500 euros. Le monument est exceptionnel en Anjou à plusieurs titres : il est l'un des plus anciens (17ème siècle) et il est classé Monument Historique pour ses deux buffets en chêne sculpté.

1996

année de création de la Fondation du Patrimoine.

45

labels.

3 millions €

de travaux labellisés.

165 000 €

de dons collectés.

1.5 millions €

de travaux souscriptions.

106 000 €

de subventions.

10

souscriptions.



Les prochaines souscriptions concerneront le retable de l'église Notre-Dame des Arpilliers et la restauration du Temple protestant.

RAID DINGUE DES RAIDES BULLES SAUMUROISES !

Nathalie Vézier, Flavie Simonot et Charlotte Chovet.



Charlotte CHOVET, Nathalie VÉZIER et Flavie SIMONOT ont créé l'association des Raides Bulles Saumuroises dans le but de participer au Raid Amazones, qui s'est déroulé au Cambodge en décembre dernier : retour sur une expérience forte. Le Raid Amazones est une aventure multi-sport (trail, VTT, canoë, run & bike, tir à l'arc, course d'orientation, chasse au trésor) exclusivement féminin, qui dure six jours et qui chaque année a lieu dans un pays différent.

Ville de Saumur : Comment est née l'association des Raides Bulles Saumuroises ?

Charlotte Chovet : Cela faisait dix ans que j'avais envie de participer au Raid Amazones. Nous avons formé une équipe avec mes amies Nathalie et Flavie et nous nous sommes préparées ensemble. Notre objectif était le dépassement

de soi, la découverte culturelle liée au voyage dans un pays inconnu de nous trois, la promotion du Saumurois et le soutien d'une association locale. Nous avons choisi l'association « L'île aux enfants » de l'Hôpital de Saumur, qui oeuvre à l'amélioration du confort des enfants hospitalisés du service pédiatrie.

VdS : Comment vous êtes-vous préparées à un défi sportif tel que le Raid Amazones ?

CC : C'est un investissement d'un an. Nous nous sommes réunies tous les mercredis soir avec mes coéquipières et avons effectué quatre entraînements sportifs par semaine (running, canoë, vélo).

VdS : Quels sont les bénéficiaires pour l'association que vous avez soutenue ?

CC : Nous allons reverser le surplus des fonds collectés à l'association

124

c'est le numéro de l'équipe saumuroise.

12^{ème}

sur 75 équipes participantes.

17 000 €

c'est le budget pour l'ensemble du projet.

240

femmes ont participé à l'événement.

15

nationalités

80

équipes

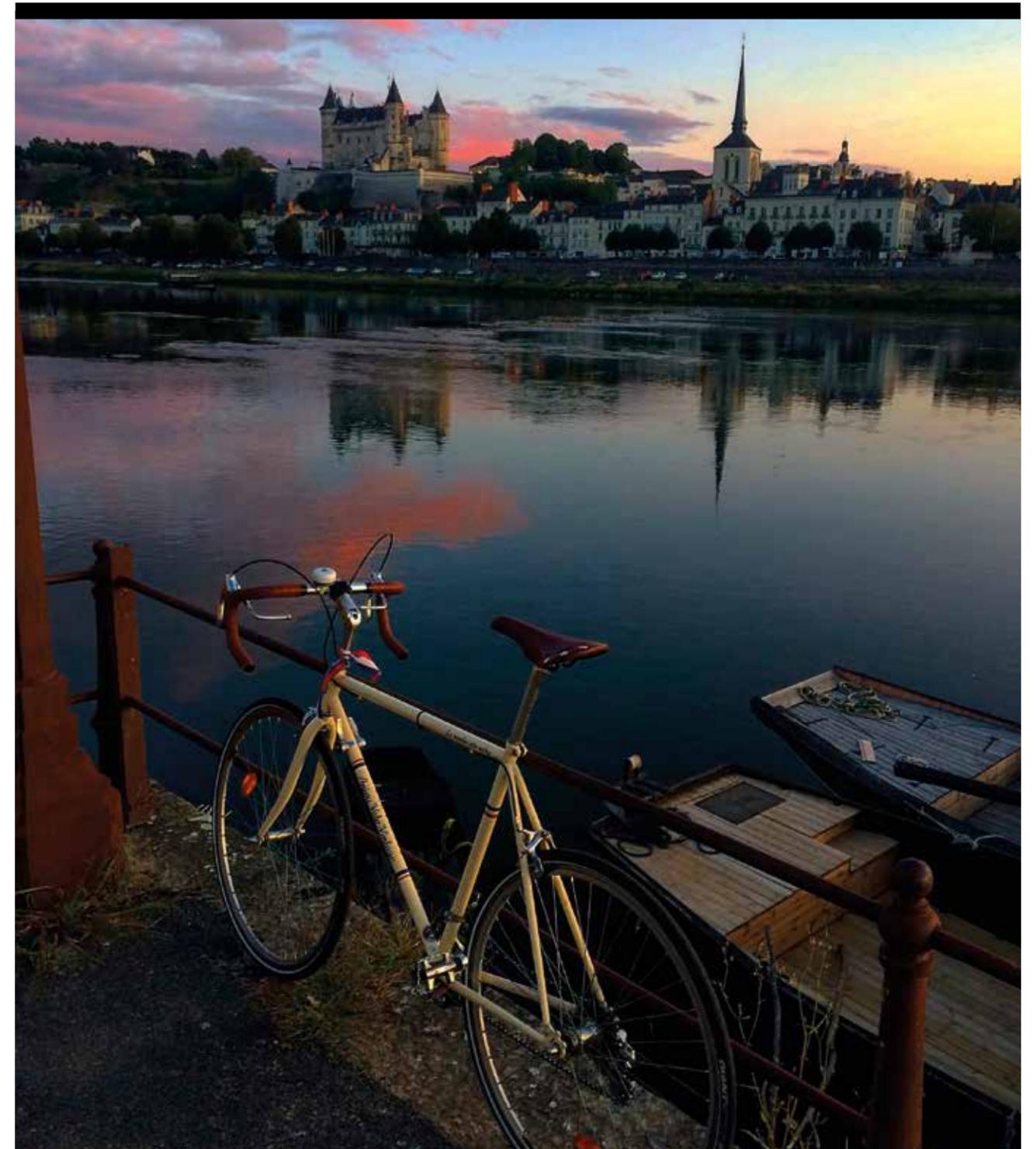
L'île aux Enfants pour un montant d'environ 2 000 €. Notre projet a également permis à l'association de renouveler son stock de jeux et de jouets à travers les dons, et de gagner en notoriété.

VdS : Quels sont vos projets pour l'avenir, suite à cette expérience du Raid Amazones ?

CC : Cela m'a donné envie personnellement de participer à des raids multi-épreuves en France, et je le ferai peut-être avec ma fille. Pour les projets tel que le Raid Amazones, il faut pouvoir investir beaucoup de temps.

VdS : Avez-vous une devise ?

CC : Nous n'avons pas de devise, toutefois les valeurs qui nous ont portées sont le dépassement de soi et la solidarité. Nous les avons partagées avec tous ceux qui nous ont suivies (proches et partenaires).



Contribuez à cette page en nous envoyant vos plus belles photos sur facebook et instagram #csaumur

Photo Vincent Guillebault
www.instagram.com/vinz_junquas_guillebault_

HAUTE FIDÉLITÉ LE SON JUSTE

Photos du reportage : Alexandre Hellebuyck



Le magasin, spécialisé dans le matériel hi-fi très haut de gamme, a déménagé pour pouvoir se doter d'un local plus spacieux et mieux adapté aux besoins de sa clientèle, comprenant trois auditoriums.

« Haute Fidélité Saumur » était auparavant situé rue du Pont Fouchard à Bagneux. La boutique gagne en visibilité, elle est maintenant face à la Loire, quai Carnot, et s'étend sur plus de 300 m².

Un tel espace peut surprendre. Mais Nicolas Bastié, le gérant, l'explique simplement. Il faut un outil de travail adapté pour pouvoir vendre des produits très haut de gamme.

L'enseigne s'adresse en effet à une clientèle de passionnés, qui n'hésite pas à traverser la France pour acheter un équipement sur-mesure, avec un prix qui peut être à la hauteur de la qualité recherchée. Le magasin comprend un espace d'accueil de 130m² où l'on peut librement découvrir les produits.



Nicolas Bastié, gérant.



Parmi les produits en vente chez Haute Fidélité Saumur : des mini-chaînes, chaînes, téléviseurs, vidéo projecteurs, processeurs, enceintes, radios, platines vinyle, traitement acoustique des pièces, etc. La boutique dispose de quelques marques grand public mais elle est surtout fournie en marques prestigieuses qui parlent davantage aux connaisseurs, recherchant avant tout une signature sonore spécifique.

L'aspect novateur de ce magasin réside dans la création de trois auditoriums (ou salles d'écoute) équipés en home cinéma et hi-fi, permettant aux clients de tester le matériel en conditions quasi réelles. Les salles ont en effet une surface variable (30, 50 ou 70m²) et sont décorées et aménagées avec du mobilier afin de recréer l'ambiance feutrée d'un salon.

Chaque salle d'écoute porte un nom à consonance saumuroise qui correspond au thème choisi pour sa décoration : Cadre Noir, Tuffeau, Vue sur Loire. Un client peut ainsi choisir la salle qui lui convient

le mieux, se rapprochant de la dimension de sa propre pièce, afin d'apprécier le son « comme chez lui ». Le matériel qu'il veut essayer peut être installé dans l'auditorium qui lui convient.

Pour ces séances d'écoute, il faut prendre rendez-vous afin de réserver un espace et de bénéficier d'un conseil personnalisé.



Pour les amateurs de vinyles, une vente est organisée dans l'espace d'accueil tous les premiers samedis du mois, de 10h à 19h, par un professionnel. Il est même possible de faire nettoyer ses disques grâce à une machine innovante, pour la modique somme de deux euros.

300
m² de boutique.

130
m² d'accueil.

3
auditoriums de 30, 50 et 70 m².

1
espace exposition pour photographe et plasticien.

Contact :
Haute Fidélité - Saumur
13 bis, Quai Carnot
49400 Saumur

Tél. +33 (0)2 41 51 74 58

Ouvert du mardi au samedi,
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00.

En savoir plus :
<https://haute fidelite-saumur.com>

LE FESTIVAL JEUNES TALENTS N'ATTEND PLUS QUE VOUS !

Vous avez entre 15 et 30 ans et un projet en cours ? Une création à valoriser ? Une passion à présenter ? Un savoir-faire à partager ? N'attendez plus et participez au Festival 2018 !.



Pour que cette 7^{ème} édition soit encore plus riche et variée que les précédentes, rencontrez le nouveau Comité Jeunes Talents. Mégane, Anne, Mathilde, Laura et Zakaria, en service civique et Turbold TERBISH, étudiant au lycée Duplessis-Mornay ont l'énergie et une imagination débordante pour valoriser vos talents, votre créativité, vos savoir-faire.

Ils sont accompagnés par dix jeunes du lycée Sadi Carnot-Jean Bertin dans le cadre du dispositif de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire.

Autour d'une scène ouverte aux jeunes artistes, musiciens et comédiens, les Saumurois retrouveront des animations

et des démonstrations autant dans les domaines professionnels que culturels ou sportifs.

Notez dès maintenant la date dans vos agendas : samedi 26 mai, place de la République !



43

participants aux démonstrations en 2017

1000

visiteurs environ sur la dernière édition

40

acteurs locaux rencontrés pour l'élaboration du Festival

Contacts :

Comité Jeunes Talents
5 rue Corneille à Saumur

Lundi et Mardi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
02 41 83 30 80 ou
festival-jeune-talent@outlook.fr

Pour tout renseignement en dehors des permanences :

Service démocratie participative
02 41 83 30 68 ou
democratie.participative@ville-saumur.fr



VINCENT GUILLEBAULT

Comme il aime à nous le rappeler, Vincent Guillebault est fou. Mais de cette folie que l'on adore, celle qui nous fait rêver, celle qui nous fait du bien. Muni de son vélo vintage et parfois de Firmin, son chien, il parcourt le Val de Loire, il y fait des rencontres, discute, prend des photos qu'il partage sur les réseaux sociaux pour le plus grand bonheur de tous et de notre région.

Ville de Saumur : En 2015 vous décidez de relier Saumur / Verden à vélo, pourquoi un tel périple ?

Vincent Guillebault : Cette année-là était pour moi compliquée. Fan de rugby, je me suis blessé, mettant fin à ma passion. J'avais le choix entre faire du vélo ou de la natation, j'ai choisi le vélo. Malheureusement, j'ai aussi rompu avec ma compagne. Pour ne pas tomber dans une spirale négative, il fallait que je

trouve autre chose pour combler ce vide. J'ai découvert grâce à un ami le vélo itinérant, qui consiste à voyager à son rythme, en privilégiant les rencontres et le contact avec la nature. J'ai découvert des personnes magnifiques, des lieux somptueux, j'avais envie de les partager et c'est comme cela que m'est venue l'idée de partir à Verden pour les 50 ans du jumelage. Faire la promotion de notre région et échanger avec les peuples, c'est tout ce que j'aime. Ce fut difficile mais tellement enrichissant !

VdS : Avez vous d'autres projets ?

VG : Lors de mon périple Saumur-Verden, j'ai utilisé Instagram, une application de partage de photos disponible sur smartphone. Je postais régulièrement mes images pour que l'on puisse me suivre et découvrir des paysages atypiques.

SAUMUR - VERDEN :

14

étapes entre Saumur et Verden.

13

jours de pluie sur 14.

1300

kms de parcours.

5

crevaisons en deux jours.

SAUMUR - PARIS :

560

kms de parcours.

8

étapes.

Contacts :

F / Sur-la-trace-des-mariniers-de-Loire
www.facebook.com/vadlige/

Cela a tellement bien marché que j'ai continué et je me suis fait remarquer par la maison d'édition « La Geste », qui préparait un livre sur les instagrammeurs angevins (voir page 4), le livre « Un autre regard sur Angers et l'Anjou » est aujourd'hui disponible dans nos librairies saumuroises. Parallèlement, je prépare un nouveau voyage, toujours à vélo : remonter la route du sel, où je suivrai les cours d'eau de la Loire jusqu'à Paris. Départ le 11 mars pour une arrivée le 18 mars.

Je viens également de créer avec des amis une association « Les Ligériens Vadrouilleurs » qui a pour but de faire découvrir notre région.

« SAU'MUR DU SON » : DU VTT EN COEUR DE VILLE



Le 18 mars, Saumur sera le théâtre d'une épreuve de VTT très particulière. Après deux années pour tester, écouter et apprendre à Saint-Hilaire-Saint-Florent, « Sau'Mur du Son » se réinvente au coeur même du patrimoine de la ville pour un spectacle hors norme dans un cadre majestueux.

DU CHÂTEAU À LA PLACE SAINT-PIERRE

Une centaine d'adeptes de la discipline, descendeurs confirmés, offriront une prestation rare et grisante en dévalant un circuit urbain agrémenté de difficultés liées au relief naturel, aux structures urbaines en place (escaliers, murets, etc.) ou spécialement conçues pour l'occasion (tremplin, etc.).

ORIGINE DE CETTE DISCIPLINE

Disputées en montagne depuis la naissance du VTT, ces épreuves de descente, nommées « DH », ont gagné les centres urbains il y a quelques années. Une célèbre marque de boissons énergétiques a largement contribué à la démocratisation de ce concept, en organisant et en publiant sur les réseaux sociaux des vidéos de ces « DH urbaines ».

SAUMUR SPORT ÉVÉNEMENT, UNE ASSOCIATION DE PASSIONNÉS

Les villes françaises qui sont le théâtre de tels événements restent rares : Paris, Grasse, Lyon ont été les premières à proposer une DH urbaine, et le succès est total.

L'association « Saumur Sport Événement », portée par une poignée de passionnés de Sport

et de VTT, a fait le pari d'installer cet événement à Saumur et d'en faire à terme l'une des vitrines de la discipline.

1
descente courte, rapide
et technique.

500
mètres de parcours.

100
pilotes aguerris attendus.

4
manches intenses
et chronométrées.

Événement Facebook :
Sau'Mur du Son 2018 - Acte 3
www.saumur-du-son.com

C'EST LA OUATE QU'ON PRÉFÈRE... MAIS PAS QUE...



10
personnes rassemblées à Saumur
pour un achat groupé de ouate de
cellulose.

30 %
de perte d'énergie
par une toiture non isolée.

158
visites réalisées en 2017 avec
conseil personnalisé au domicile
de l'habitant dont 11 à Saumur.

Contacts :
Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine
Sébastien BODIN – 02 41 53 66 00
s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Se sentir bien chez soi c'est important et l'isolation de la maison participe grandement à ce confort, en hiver comme en été. Zoom sur une action menée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Le Parc accompagne les particuliers dans les travaux d'isolation de leur bâti en utilisant des matériaux naturels. La toiture reste le secteur de la maison qui nécessite une approche sérieuse des solutions d'isolation. « C'est une entrée en matière, mais la rénovation thermique concerne l'ensemble du bâtiment » précise Sébastien Bodin, chargé de mission écoconstruction et énergie. C'est d'ailleurs l'objet du conseil qu'il réalise en amont des travaux. Il se déplace gratuitement, à domicile, pour établir un état

des lieux et informer sur les aides possibles*.

Quand on pense isolation, on pense à la laine de verre ou de roche, et pourtant des matériaux beaucoup plus sains existent et peuvent être mis en œuvre facilement dans le neuf ou l'ancien : la ouate de cellulose, la laine de chanvre ou la fibre de bois. Leur fabrication est moins énergivore. Ces matériaux ne polluent pas l'intérieur et ont d'excellentes qualités thermiques et acoustiques. Les particuliers intéressés bénéficient d'un tarif avantageux grâce au Parc, qui réalise une commande d'isolants pour une quinzaine de chantiers. Ils peuvent également se former s'ils le souhaitent. Cela leur permet de préparer le chantier et d'assister l'artisan pour la pose de l'isolant.

Les coûts sont réduits et tout le monde est gagnant !

*son conseil ne remplace pas le travail d'un thermicien.

Article rédigé par Catherine Allereau du PNR.



Le Parc mobilise les entreprises du saumurois pour l'utilisation des matériaux bio sourcés dans la construction/rénovation. Artisans et habitants peuvent échanger lors de forums organisés par le Parc associant notamment les membres du réseau d'artisans Echobat Loire-Anjou-Touraine.

LES ÉLUS « D' AGIR POUR TOUS »

Le 15 décembre dernier, le budget 2018 de la Ville a été voté. Avec une large majorité de « pour », quelques abstentions, et aucun vote « contre ». Nous ne pouvons qu'exprimer notre satisfaction à l'égard de ce résultat car il signifie que ce budget conjugue, et c'est une nécessité impérieuse, rigueur et ambition. Il signifie aussi que nos trois priorités - la redynamisation du cœur de ville, l'aménagement urbain et la rénovation des équipements sportifs – ont du sens et servent l'intérêt général. Il signifie enfin que l'exigence d'inscrire notre action dans une dynamique de développement durable et de transition énergétique est une exigence saine et sérieuse.

Nous avons toutefois été mis en garde sur la difficulté à tenir ce budget et à le mettre en œuvre. Il est vrai : l'ambition implique de l'engagement, de la volonté, de l'énergie. Il est vrai aussi : servir l'intérêt général exige de l'abnégation, du travail, de la rigueur. Nous tiendrons nos engagements car nous croyons fermement et sincèrement à notre action, à son bien-fondé, à son sens. Nous les tiendrons aussi parce que nos projets sont construits avec les équipes de la Ville de Saumur, des équipes professionnelles, engagées et passionnées, qui iront jusqu'au bout du travail entrepris depuis plusieurs mois et plusieurs années. Si cette mise en garde était un défi lancé à la municipalité et aux équipes, alors nous l'avons saisi au vol : il sera, avec l'engagement, la volonté, l'énergie, l'abnégation, la rigueur, un moteur supplémentaire au travail effectué au quotidien.

Un travail qui n'a pas tardé à voir le jour et à se concrétiser pour les saumurois. Les travaux préparatoires au réaménagement de la place de la Bilange et de la rue Franklin Roosevelt ont commencé le 10 janvier dernier. La construction d'une résidence pour seniors à Saint-Hilaire Saint-Florent est en passe de débiter. Dans quelques semaines, les Halles Saint-Pierre vivront une petite renaissance et seront, avec l'ouverture prochaine de la première boutique à l'essai, le symbole du renouveau commercial de notre Ville. Un parc photovoltaïque sera bientôt installé boulevard de la Marne, réhabilitant ainsi de la plus belle des manières une ancienne déchetterie.

Le 15 décembre dernier, le budget de la Ville a été voté. Depuis, pas une seule seconde n'a été perdue.

majorite.municipale@ville-saumur.fr

LES ÉLUS DE « SAUMUR EN MOUVEMENT »

Saumur-Val-de-Loire vient de présenter pour la décennie à venir son Projet de Territoire, qui repose sur trois piliers fondamentaux : Dynamisme, Attractivité, Environnement.

Ces trois critères ne sont guère originaux, car quel est le territoire qui ne les revendiquerait pas ? Critères banals certes, cependant essentiels. Au cœur de cette grande collectivité humaine à forte connotation rurale, riche de plus de 100.000 habitants, Saumur doit affirmer avec force et conviction sa position de ville centre et une ambition de phare mobilisateur des énergies.

Mais affirmer cette prétention ne suffira pas, il conviendra de la justifier, jour après jour, aux yeux de tous, en imaginant et en mettant en œuvre des politiques publiques locales focalisées sur tout ce qui permettra à chacun d'être fier de sa ville, de son patrimoine, de son histoire, de sa culture, à chacun d'être heureux d'y vivre en sécurité, d'y élever et éduquer ses enfants avec confiance, d'y travailler avec sérénité, et de pouvoir y être bien soigné s'il arrivait que la santé décline. C'est peu dire, M. le Maire, qu'au delà des intentions et des paroles, vous avez du pain sur la planche.

michel.apchin@ville-saumur.fr

L'ÉLU DE « RASSEMBLONS NOS ÉNERGIES »

Récemment plusieurs projets ont été initiés ou annoncés. Veillons à ce que leur mise en place soit effective, sans dérive de calendrier, ni de prix, ni de communication...

didier.philippe@ville-saumur.fr

L'ÉLU DE « SAUMUR BLEU MARINE »

L'important en investissement, c'est la pertinence, plus que l'ego des élus.

patrick.morineau@ville-saumur.fr

Pépinières de la SAULAIE

Établissement producteur

spécialiste du rosier

+ de 400 variétés au catalogue

Roses modernes et anciennes

grim pant Golden Boy®

1^{ER} PRIX GRIMPANTS



SNHF 2017



Route d'Angers - Doué-la-Fontaine - 49700 Doué-en-Anjou

Site Internet: pepinieresdelasaulaie.fr

Jardinerie: 02 41 59 94 39

Ville de
SAUMUR



Fête foraine

place Marc Leclerc

24 & 25 MARS